

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 10 MARS 2015

Présents : M. PERSONNIER, G. AUBERT, S. CHALLET, L. PHAL, P. HADJUR , E. JEANNOT, E. VINCENT, G. COULOT, D. CONVERSIN, D. BAILLEUX

Absent : B. BARRALLON,

Secrétaire : Mme CHALLET

<p>Délibération 1-2015 Compte administratif 2014 – Affectation du résultat</p>
--

Le compte administratif 2014 présenté par le premier adjoint, G. AUBERT est voté à l'unanimité (après retrait du Maire).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter les résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2014 comme suit :

Résultat investissement au 31/12/2014 au compte 001	- 1 536.08 euros
Affectation au besoin de financement au compte 1068	1 536.08 euros
Affectation en report en section de fonctionnement au compte 002	215029.83 euros

<p>Délibération 2-2015 Compte de gestion 2014</p>

Le conseil municipal

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant

1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014 compris

celles relatives à la journée complémentaire :

2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 ce qui concerne les différentes sections

budgétaires et budgets annexes ;

- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme
par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ,ni réserve de sa part

Délibération 3-2015
Vote du budget primitif 2015

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif 2015

INVESTISSEMENT

DEPENSES 244 820,08 EUROS
RECETTES 244 820,08 EUROS

FONCTIONNEMENT

DEPENSES 271 800,00 EUROS
RECETTES 289 069,83 EUROS

Délibération 4-2015
Taux d'impôts locaux 2015

Le Conseil Municipal décide le maintien des taux d'imposition locaux comme les années précédentes ;

- taxe d'habitation 6.47%
- taxe foncières bâti5.05%
- taxe foncière non bâti28.14%

Délibération 5-2015
Amortissement

Le conseil municipal décide d'amortir les sommes de 4 119.93 euros concernant l'extension de réseau EDF et la somme de 82 865.09 euros concernant l'enfouissement du réseau EDF et TELECOM sur une durée de 15 ans , les sommes seront inscrites sur le budget 2016.

Délibération 6-2015
Travaux d'investissement

Le conseil municipal décide de payer la facture de l'entreprise GAILLARD Romain pour un montant de 430 HT en section d'investissement au Budget primitif 2015, ces travaux concernant la création d'un chemin communal .